

## NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2015/017

Genève, le 23 mars 2015

CONCERNE:

Synergies dans la mise en œuvre des conventions mondiales relatives à la biodiversité  
– document pour examen et commentaires

1. Dans sa [notification aux Parties n° 2014/023](#) du 14 mai 2014, le Secrétariat CITES a diffusé deux questionnaires portant sur les synergies dans la mise en œuvre des conventions mondiales relatives à la biodiversité, à la demande du Secrétariat du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Les réponses à ces questionnaires ont été utilisées dans le cadre d'une réunion d'experts portant sur cette question, organisée par le Secrétariat du PNUE à Interlaken, en Suisse, du 26 au 28 août 2014 (réunion d'Interlaken).
2. La réunion d'Interlaken avait pour objectif d'examiner l'expérience et les avis actuels sur les synergies existant au niveau mondial dans la mise en œuvre des conventions relatives à la biodiversité ; et d'identifier et explorer plus en détail les options qui permettraient de nouvelles synergies. La réunion a rassemblé des représentants des Parties, des secrétariats des conventions et des organisations internationales et régionales, ainsi qu'un certain nombre d'autres experts identifiés par le Secrétariat du PNUE en raison de leur expérience sur les questions relatives aux objectifs de la réunion.
3. À la demande du Directeur exécutif du PNUE, le Secrétariat CITES transmet avec la présente notification les minutes de la réunion d'Interlaken (disponibles uniquement [en anglais](#)) ainsi qu'un document sur les options (disponible en [anglais](#) et [français](#)) présentant les premières opportunités et options pour renforcer la collaboration et la coopération au niveau mondial. Les Parties sont spécifiquement invitées à examiner et commenter le document sur les options.
4. Afin d'assurer la plus large diffusion possible, le Secrétariat du Comité des représentants permanents auprès du PNUE a diffusé une note verbale à ce sujet, et les secrétariats des conventions relatives à la biodiversité ont transmis des notifications à leurs Parties. Le Secrétariat vous prie de bien vouloir l'excuser pour tout doublon dans les envois.
5. Les commentaires des Parties seront utilisés pour affiner le projet de document sur les options, qui servira ensuite de base de discussion à une deuxième réunion d'experts, qui se tiendra du 13 au 15 mai 2015 au Château de Bossey, à Genève, en Suisse. Finalement, le résultat de ce travail consistera en un ensemble de recommandations que le Directeur exécutif du PNUE présentera à la deuxième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement en 2016. Ces recommandations sont produites dans le cadre d'un projet plus vaste du PNUE, financé par l'Union européenne, avec l'appui supplémentaire des Gouvernements de la Suisse et de la Finlande. Des rapports sur ce projet seront mis à la disposition des Parties à chacune des conventions relatives à la biodiversité, par les voies appropriées.
6. Il serait souhaitable que les Parties transmettent leurs commentaires sur le document sur les options avant le 17 avril 2015 à [Mads.Christensen@unep-wcmc.org](mailto:Mads.Christensen@unep-wcmc.org), avec une copie à [info@cites.org](mailto:info@cites.org).